PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms!

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maitre d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Pour la Protection et la Conservation du Patrimoine de Plouèzec seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la delégation Bretagne dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas beneficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
55, rue Charles Nungesser
CS 20116 - zone de Prat Pip Nord
29802 Brest Cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE PLOUÉZEC

Mairie 1 rue du Colonel Henri Simon 22470 Plouézec 02 96 20 64 90 mairie.plouezec@wanadoo.fr

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE DE PLOUÉZEC

1 Bali Ar Gavel 22470 Plouézec retableplouezec@gmail.com

NOS PARTENAIRES

















PATRIMOINE

Je donne!

POUR LA RESTAURATION DU

RETABLE ET MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE PLOUÉZEC



LE PROJET

Description

GRAND RETABLE DE L'EGLISE DE PLOUEZEC / STERN-AOTER BRAS ILIZ ITRON VARIA GAVEL

Composé d'éléments baroques des XVIIe et XVIIIe siècles, le retable de l'église Notre-Dame du Gavel impressionne par sa beauté et ses dimensions. Le visiteur tombe sous le charme de cette œuvre harmonisant les sculptures, les dorures, les fleurs, les angelots et les peintures. Le deuxième niveau d'élévation renforce la majesté de l'ensemble. Sa niche centrale abrite une statue de Marie, jadis vénérée sous le vocable de Notre-Dame de Plouézec.

Classé monument historique en 1986, l'ensemble du maître-autel et du retable est depuis 1905 une bien public propriété de la Commune. La vocation de ce patrimoine inestimable est à la fois cultuelle et culturelle.

LE PROJET DE RESTAURATION

Le projet prévoit des travaux de maçonnerie et de menuiserie afin de stabiliser une structure devenue fragile. Le retable supérieur menaçant de tomber a été démonté par sécurité. Les polychromies et les dorures abimées doivent être traitées. Une intervention sur la toile peinte et les médaillons leur redonnera toute leur visibilité.

La Direction des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor s'associent à ce projet. Malgré ces aides importantes, notre Commune compte sur votre soutien pour financer ces travaux. Avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, la Commune de Plouézec lance une souscription publique. Le nombre de donateurs conditionne le montant des subventions et manifeste notre intérêt pour la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

LES CONTREPARTIES

Chaque donateur, particulier ou entreprise, recevra automatiquement de la Fondation du Patrimoine un reçu permettant de bénéficier de l'avantage fiscal. Les donateurs seront invités à l'inauguration du retable restauré. Merci / Trugarez!

Montant des travaux	118 000 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Septembre 2019



BON DE SOUSCRIPTION

Dui, je fais un don pour aider la restauration du

RETABLE ET MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE PLOUÉZEC

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61680 ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mor compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

RETABLE ET MAÎTRE-AUTEL DE L'ÉGLISE DE PLOUÉZEC

Le montant de mon	don est de	€
Nom ou Société :		
Adresse :		
Code postal:	Ville :	
E-mail :		

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque."

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

Coût réel après réduction

de l'impôt sur les sociétés

I sur le revenu	Curla!	fortuna	immobilière	CI CIII	loe cociátác

(Réduction d'impôt à hauteur de 66% de et dans la limite de 20% du revenu impo			
50€	125€		
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
	00 € (cette		

Réduction d'impôt de 60% du don et dans la

limite de 5% du chiffre d'affaires HT

^{*}Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case